COMMENT PARTICIPER ?

Avoir une idée et envie de la réaliser.

Vérifier que les porteurs et le projet entrent dans les critères.

Renseigner la fiche d'intention et le budget prévisionnel. Il est possible de bénéficier d'un accompagnement au P.I.J pour remplir ces documents.

Faites parvenir la fiche avant le 1er février 2012 à :

Madame la Présidente,
Communauté du Pays de Vendôme
Point Information Jeunesse
rue Yvon Villarceau
41100 VENDOME

Pour plus de renseignements : 02 54 89 13 03
ou par mail : initiativejeunesse@vendome.eu

Communauté du Pays de Vendôme

Appel à projets

CULTURES

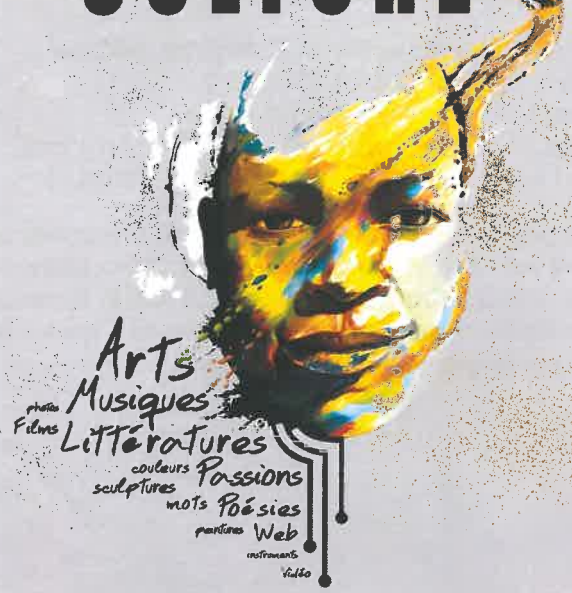

Vous avez entre 12 et 30 ans et une idée en tête. La Communauté peut vous aider !

Remise du dossier avant le 1er février 2012

www.vendome.eu
Renseignements : Point Information Jeunesse
rue Yvon Villarceau - 41100 Vendôme
02 54 89 13 03 - initiativejeunesse@vendome.eu

communauté du Pays de Vendôme

Chaque année un Appel à projets est lancé par le service P@rticipation et Information des Jeunes (P@IJ) de la Communauté du Pays de Vendôme afin d'interpeller les jeunes sur des questions de société et de susciter leur participation à la vie locale.

Pour exemple, les précédents thèmes proposés par les élus étaient :
en 2011, le Multimédia,
en 2010, les Relations entre Générations,
et en 2009, le Développement Durable.

Cette année, un nouvel Appel à projets est lancé sur le thème des Pratiques Culturelles, un sujet volontairement vaste qui offre diverses possibilités de projets touchant tous les moyens d'expression artistique.

CONNAISSEZ-VOUS LE PRINCIPE DE L'APPEL A PROJETS ?

Un appel à projets, c'est le fait d'inviter des personnes à s'intéresser à une thématique particulière pour leur permettre de réaliser leurs idées avec :

DES AIDES MATERIELLES - Prêt de salle, de stand, de matériel...

DES AIDES FINANCIERES - 1500 € maximum (valorisation comprise).

DES AIDES HUMAINES - aide à l'organisation, apport de compétences...

A QUI S'ADRESSE CET APPEL A PROJETS ?

Cet appel à projets s'adresse en priorité aux jeunes de la Communauté du Pays de Vendôme, issus de tous horizons, entre 12 et 30 ans, constitués en groupes.

Les projets peuvent être réalisés dans le temps libre ou dans le cadre d'un cursus professionnel.

Période de mise en œuvre des projets : Année 2012.

Quelle que soit la nature du projet, les jeunes doivent en être à l'origine.